

Ac 5, 27-33 / Ps 33 (34) / Jn 3, 31-36

La première lecture nous rapporte les débuts de la vie l'Église. Nous entendons dans ce récit le grand prêtre interroger les apôtres : « **Nous vous avons formellement interdits...** ». Les apôtres se comportent comme un certain nombre d'enfants, voire nous nous-mêmes : il suffit de nous interdire quelque chose pour que nous le fassions, soit pour embêter, soit parce que nous estimons que nous sommes dans notre droit. C'est cette seconde hypothèse que les apôtres appliquent, mais elle n'est absolument pas du goût des membres du Conseil suprême parce qu'on ne joue pas avec la sécurité : « **Voulez-vous donc faire retomber sur nous le sang de cet homme !** ». Pierre et les apôtres répondent calmement, d'un même cœur : « **Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes** ». Ils auraient pu leur répondre : « *Il fallait y penser avant, maintenant c'est un peu tard !* ».

Cette situation me fait penser que, lorsqu'il y a un problème, on recherche une solution mais qu'elle finit par devenir un problème au bout d'un certain temps... C'est le cas ici. Le pouvoir religieux pensait, qu'en éliminant Jésus par une mort infâme, son aura disparaîtrait aussitôt, une bonne fois pour toute, mais c'est le contraire qui s'est produit. Aussi, le pouvoir religieux essaye de reprendre la main mais il a du mal face aux apôtres bien déterminés : « **Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes** ». Le pharisien zélé qu'était Saul pensait qu'en faisant prisonniers les chrétiens, le problème serait réglé. Il n'avait pas imaginé un seul instant qu'un jour il devienne le disciple de celui qu'il persécutait en le rencontrant sur le chemin de Damas !

Obéir, c'est étymologiquement « se mettre sous l'écoute de ». Les apôtres préférèrent écouter leur conscience que suivre l'interdiction donnée par le Conseil suprême. Suivre sa conscience, c'est que l'Église enseigne, en précisant toutefois le devoir de la former et de l'éclairer, sans quoi, c'est la porte ouverte à tous les abus et à toutes les dérives. Nous retrouvons le principe de la conscience éclairée dans la constitution dogmatique du concile Vatican II sur l'Église dans le monde de ce temps, *Gaudium et spes*. Que dit-elle ? « *Au fond de sa conscience, l'homme découvre la présence d'une loi qu'il ne s'est pas donnée lui-même, mais à laquelle il est tenu d'obéir. Cette voix, qui ne cesse de le presser d'aimer et d'accomplir le bien et d'éviter le mal, au moment opportun résonne dans l'intimité de son cœur : "Fais ceci, évite cela." Car c'est une loi inscrite par Dieu au cœur de l'homme ; sa dignité est de lui obéir, et c'est elle qui le jugera. La conscience est le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre. Par fidélité à la conscience, les chrétiens unis aux autres hommes, doivent chercher ensemble la vérité et la solution juste de tant de problèmes moraux que soulèvent aussi bien la vie privée que la vie sociale. Plus la conscience droite l'emporte, plus les personnes et les groupes s'éloignent d'une décision aveugle et tendent à se conformer aux normes objectives de la moralité* » (*Gaudium et Spes* n° 16).

Cela signifie que « *Nos décisions engagent notre manière de vivre notre foi. Le discernement spirituel n'enlève rien à la liberté humaine, mais il l'oriente vers la liberté de Dieu : c'est au cœur de cette liberté que l'Esprit va nous rejoindre, nous solliciter de l'intérieur et nous inviter à conformer notre vie à l'Évangile* » (Danièle Michel, Xavière).

Dans un message pour la journée de la paix, le pape saint Jean-Paul II écrit : « *La conscience est le témoin de la transcendance de la personne, même en face de la société, et, comme telle elle est inviolable. [...] Nier à une personne la pleine liberté de conscience, et notamment la liberté de chercher la vérité, ou tenter de lui imposer une façon particulière de comprendre la vérité, cela va contre son droit le plus intime* ». Nous n'avons pas toujours conscience que l'éducation, la culture ambiante, nos conditionnements et les événements de notre vie jouent un rôle qui est loin d'être négligeable pour rectifier ou fausser la conscience morale, que notre jugement de conscience peut s'exercer dans un environnement qui peut le perturber. D'où l'importance pour nous d'écouter l'Esprit Saint, même si cela doit créer des tensions comme à la fin de la première lecture : « **Ceux qui les entendaient étaient exaspérés et projetaient de les supprimer** » ... sous-entendu faute d'arguments. C'est la solution qui leur reste à leurs yeux...

Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> mai, l'Église fête saint Joseph, sous le vocable « travailleur ». Elle le fête aussi le 19 mars. Saint Joseph est le saint patron de notre paroisse. Le 1<sup>er</sup> mai est également la fête de la mer à Mimizan. Aussi, je me suis posé cette question : quel est le saint patron des marins-pêcheurs ? J'ai trouvé saint Pierre, l'apôtre qui a renié le Christ au moment de sa Passion, mais qui aussi tiendra tête au grand prêtre après la résurrection comme nous l'avons entendu dans la première lecture.

La première pêche miraculeuse illustre bien le verbe « obéir », dans le sens d'« écouter ». Après une nuit de pêche infructueuse, les apôtres rencontrent Jésus qui dit à Pierre : « **Avance au large, et jetez vos filets pour la pêche. Pierre lui répondit : "Maître, nous avons peiné toute la nuit sans rien prendre ; mais, sur ta parole, je vais jeter les filets. Et l'ayant fait, ils capturèrent une telle quantité de poissons que leurs filets allaient se déchirer** » (Lc 5, 5-6), si bien qu'ils ont dû faire « **signe à leurs compagnons de l'autre barque de venir les aider. Ceux-ci vinrent, et ils remplirent les deux barques, à tel point qu'elles enfonçaient** » (Lc 5, 7).

Il se produira la même chose lorsque Jésus ressuscité dit aux apôtres ayant repris leur métier de pêcheurs : « **"Les enfants, auriez-vous quelque chose à manger?" Ils lui répondirent : "Non." Il leur dit : "Jetez le filet à droite de la barque, et vous trouverez." Ils jetèrent donc le filet, et cette fois ils n'arrivaient pas à le tirer, tellement il y avait de poissons** » (Jn 21, 5-7). De quoi bénir le Seigneur comme le fait le psalmiste qui dit à Dieu : « **Heureux qui trouve en lui son refuge** ». Amen.

P. Olivier Dobersecq